
MARRAKECH – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et des parties prenantes non commerciales

Mardi 8 mars 2016 – 17h00 à 18h00 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

STEVE CROCKER : Le moment est venu pour le conseil d'administration de retrouver l'unité constitutive des entités non commerciales. Nous sommes très heureux d'avoir organisé cette séance pour vous.

Le commentaire que je fais toujours lors de ces séances est que nous aimons utiliser le temps de manière à répondre à des questions de fond. Donc, nous allons passer sur toutes les formalités et sur les félicitations, etc. Nous sommes là pour travailler. Ceci étant dit, je vais passer le micro à notre président. Qui est le président de la réunion ? C'est à vous, allez-y. c'est votre réunion. Nous sommes là pour vous écouter. Nous aurons une discussion. Nous avons quelques questions qui sont affichées, mais je crois que le plus important est de vous écouter.

TAPANI TRAVAINEN : Merci, Steve. Bienvenue à tous. Nous avons très peu de temps, donc nous allons passer aux questions. Nous avons quatre

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

questions qui ont été posées par différentes personnes de notre groupe.

Premièrement, Amr Elsadr. Allez-y.

AMR ELSADR :

Merci beaucoup. Bonjour à vous tous, Cherine, Steve...

Ma première question est relative à la révision de la GNSO et je pense que vous avez déjà vu les questions. Premièrement, j'aimerais déjà vous féliciter et vous remercier pour vos commentaires sur notre travail au cours de la séance de ce weekend. Vous avez été très clairs, de manière répétée. Vous avez été très heureux du travail qui a été fait. Vous nous avez dit qu'il fallait le temps nécessaire pour faire le travail. Je suis donc très heureux.

Ce que je souhaiterais demander est de savoir quel est votre point de vue.

Ce que fait le groupe de travail est de fournir des commentaires sur les recommandations, Westlake donc, qui ont été faites. Sur certaines, nous recommanderons qu'elles ne soient pas mises en œuvre. La question est de savoir quel est votre point de vue ? Quelles sont vos intentions sur les conflits entre les recommandations du groupe de travail et Westlake ? À votre

avis, qu'est-ce qui serait utile pour nous et quels sont vos points de vue ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Amr, pour la question. Il existe un processus et, bien sûr, constamment nous l'améliorons sur la base de la mise en œuvre effective. Pour l'instant, ce que nous attendons du comité, c'est que nous ayons un rapport complet de votre part qui identifie si oui ou non il y a des différences entre les recommandations de l'analyse indépendante et ce que soutient la GNSO ou pas.

Nous souhaitons savoir les différences et, si vous avez une différence de point de vue, nous souhaitons savoir pourquoi. Donc, expliquez-nous de manière très claire pourquoi vous n'appuyez les recommandations.

Nous nous attendons également à avoir une évaluation sur la faisabilité et les priorités sur toutes les recommandations que vous soutenez et s'il y a une différence de point de vue entre le groupe de travail et le conseil de la GNSO, nous voulons également savoir pourquoi. D'accord ?

Donc, lorsque vous nous soumettez le rapport, l'OEC, ce qu'elle fera est qu'elle le prendra en considération et nous aurons une recommandation que nous ferons au conseil. Ensuite, le conseil agira sur la base des recommandations du comité. Ces actions

pourront être acceptées ou acceptées avec des modifications ou alors elles pourront être rejetées. En cas de rejet, nous fournirons un raisonnement sur la logique de notre rejet.

Selon la question, il semblerait que vous êtes un peu préoccupés, que vous vous inquiétez sur notre rejet de la recommandation. Je parle en mon propre nom, parce qu'on ne peut pas imaginer ce qu'il va se passer au niveau des délibérations du comité et du conseil, mais nous souhaitons qu'il y ait des recommandations qui fortifient la GNSO.

Il faut que ceci soit vraiment épousé par la GNSO, parce que sinon, au niveau de la mise en œuvre, il y aura des problèmes. Il faut vraiment qu'il y ait un accord pour avancer.

Est-ce que cela répond à votre question ?

AMR ELSADR :

Merci, Rinalia. Je crois qu'il n'y avait pas vraiment de préoccupations, c'était surtout que, étant donné la patience que vous nous avez manifestée, nous vous sentions assez confiants. Nous savions qu'il était très important de bien faire les choses.

Nous nous attendons réellement à vous fournir toutes les exigences que vous venez de décrire et, au-delà, nous travaillons actuellement sur certaines mesures qui nous permettent d'analyser la réussite de la mise en application.

Mais, je voudrais quand même ajouter un point sur l'adoption des recommandations du groupe de travail de la GNSO. Donc, vous avez dit que vous allez adopter, ne pas adopter, nous fournir une logique, etc. Donc, est-ce qu'on pourrait peut-être communiquer là-dessus ? Est-ce qu'on pourrait avoir une délibération ou est-ce qu'on aura une décision finale qui sera prise par l'OEC ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Je pense que, pour obtenir les meilleurs résultats, je serais tout à fait prête à ce que mon comité travaille avec vous, que nous puissions discuter et avoir des recommandations qui sont envoyées au conseil de manière adéquate.

Effectivement, si vous avez des suggestions à faire pour les améliorations, j'ai vu qu'il y avait eu dans le rapport une partie où nous pouvons faire des suggestions. C'est tout à fait possible.

Merci beaucoup.

AMR ELSADR : Merci, c'est très rassurant.

TAPANI TRAVAINEN : Merci, Rinalia. Passons à la question suivante.

KLAUS STOLL :

Ma question a trait à la sensibilisation. J'aimerais donc détailler ma question. La question est: est-ce que le conseil d'administration est d'accord pour dire qu'il faut davantage de sensibilisation pour un engagement plus large dans l'ICANN ?

Si l'ICANN ne peut pas trouver des moyens pratiques de permettre une participation plus large à l'ICANN, ceci représentera une menace pour le modèle lui-même, le modèle multipartite.

Ensuite, quels sont les paramètres en matière de sensibilisation qui doivent être établis ?

Je crois qu'il y a eu un travail extraordinaire qui a été fait en termes de renforcement de capacité et de sensibilisation. C'est exemplaire. En même temps, nous avons observé que ces efforts, très souvent, promeuvent l'ICANN comme organisation et ceci est exécuté par le personnel de l'ICANN. Est-ce qu'il ne serait pas mieux, sur la base du modèle multipartite et pour être cohérent avec celui-ci, de se focaliser sur le DNS, sur le processus d'élaboration de politiques ?

La sensibilisation ne devrait-elle par être mise en place par les SO et les AC suite à une stratégie de sensibilisation ?

J'avais tout écrit, je suis désolé de l'avoir lu, c'était simplement pour être plus clair.

MARKUS KUMMER : Merci pour la question.

Mike s'était proposé pour répondre. Le voilà, il est assis à côté de nous.

MIKE SILBER : Markus, c'est vous qui m'avez demandé de me déplacer.

Merci beaucoup pour cette explication, parce que la question a provoqué une certaine confusion. Je ne saurais pas exactement quelle était la question quand on parlait de tout ceci, en ce qui était en lien avec la DNS. Je ne sais pas s'il y avait un document, une politique spécifique que nous ne connaissions pas. Merci d'avoir expliqué cette question.

Je crois que vous avez soulevé une question très intéressante et je crois que la réponse est simplement de dire que la sensibilisation inclut un certain nombre de questions.

Certes, il y a une sensibilisation qui est faite par le personnel. Donc, la question est de savoir si cette implication du personnel fonctionne. La sensibilisation est aussi le parrainage, l'hébergement de rencontres au cours desquelles il y a de la formation.

Il y a l'assistance, il y a le soutien. C'est une chose qui peut être faite par le personnel. Mais, pour ce qui est de l'information, elle pourrait être faite par d'autres personnes.

Troisièmement, l'ICANN travaille de manière très étroite avec un certain nombre de SO et AC en matière de formation et de sensibilisation.

Je vois Lito qui est de la région d'Amérique Latine et elle est également au conseil d'administration de LACNIC. Je dois vous dire que LACNIC fait beaucoup de formations sur le DNS dans les régions mal desservies.

Je suis également impliqué dans l'AfriNIC de manière beaucoup moins importante, mais AfriNIC a également beaucoup d'activités en matière de formation sur le DNS, de sensibilisation, de différents ateliers. Lors de cette réunion, il y a eu une formation sur le DNS qui a eu lieu en conjonction avec la réunion.

Pour certaines de ces formations, ce sont les RIR qui les entreprennent. Souvent, l'ICANN est un parrain financier pour tout ce qui est des dispositions à prendre, des déplacements, etc. Parfois, ce sont les RIR qui s'en occupent. Il y a un effort de collaboration qui existe et qui est assez égal. Pour d'autres événements, RSSAC ou SSAC, il y a une collaboration à ce niveau pour la sensibilisation.

Donc, il faudrait que l'ICANN fonctionne de manière collaborative. Mais, il y a aussi une déception parmi certains en termes de budget. Donc, la communauté devrait faire sa propre sensibilisation et l'ICANN ne devrait pas planifier, etc. Donc, dans l'exemple des RIR, cela existe. Si vous avez des partenariats ou des propositions de partenariats plutôt que simplement dire qu'il faut du financement, nous pouvons prendre celles-ci en considération. Nous pouvons essayer de voir comment on pourrait changer certaines démarches actuelles de manière à ce que tout ceci soit dans le même contexte. Donc, ce n'est pas simplement de payer des parties tierces pour se rendre à certains événements.

KLAUS STOLL :

Merci beaucoup pour cette réponse. Je suis très reconnaissant, parce que je pense que cela nous indique un peu le sens dans lequel nous devons aller. Je crois que l'idée est davantage de collaboration. Ce que j'aimerais retirer de cette réunion, c'est que, tous, nous essayons d'augmenter cette collaboration, de dialoguer là-dessus et de trouver des moyens pratiques pour l'avenir. C'est ça, le nouvel ICANN, c'est ce que nous devons faire. Mais, j'aimerais aussi vous rappeler à vous et à moi-même que, si nous ne faisons pas passer le message d'ICANN à d'autres personnes, ce message du modèle multipartite, la période de transition est très bien, mais les gens vont nous dire qu'ils ne

savent pas ce que c'est que l'ICANN. Ça va faire partie des choses que je vais mettre dans ma liste de choses à faire. C'est donc d'essayer de former davantage de personnes qui puissent se joindre à moi, dans mon travail.

LITO IBARRA :

J'aimerais répéter ce que Mike vient de dire sur l'Amérique Latine, parce que, souvent, nous avons des ateliers et des conférences qui impliquent LACTLD, LACNIC et l'ICANN. L'année dernière, nous avons également organisé une tournée dans le cadre de la stratégie en Amérique Latine. Elle a été organisée dans différents endroits. Et, nous avons préparé certains sujets tels que la transition IANA, le DNS, le DNSSEC et nous avons également organisé des réunions sur des sujets qui intéressent les communautés locales.

Donc, nous avons un peu combiner tout ceci et avec l'annulation du Paname, nous essayons de réfléchir à ce que nous pouvons faire pour profiter des événements locaux dans les différents pays pour faire passer le message, pour avoir quelqu'un qui vient faire une présentation en espagnol ou en portugais dans les régions pour, en fait, sensibiliser et informer sur les différents sujets.

Pour ce qui est des paramètres, je dirais que, bien sûr, il faut qu'il y ait beaucoup de personnes qui soient présentes pour ce qui est

de la mise en œuvre du DNSSEC. Il faut qu'il y ait davantage de relations avec les universités au niveau local.

KLAUS STOLL :

Merci beaucoup. Je suis également ravi de vous informer, surtout en ce qui concerne l'Amérique Latine, que, ce matin, lors de notre réunion NPOC, deux de nos membres d'Argentine nous ont présenté quelque chose de très intéressant sur la manière dont les noms de domaine fonctionnent, sur ce qu'ils sont. Donc, ce travail pourra être fait dans les communautés.

Une petite note, ce n'est pas une critique.

Vous savez, nous avons fait des recherches et la situation est choquante, parce que beaucoup d'organismes à but non lucratif, beaucoup d'organisations dans la société civile ne savent absolument pas ce que c'est qu'un nom de domaine, la question du renouvellement, etc. Ils ne sont pas au courant. Il faut commencer par la base. On se dit que les gens ne connaissent pas, c'est incroyable, et on va jusqu'au DNSSEC, bien sûr, mais vous savez, tous ces niveaux doivent être traités.

Donc, je suis très heureux d'avoir ce dialogue et j'espère que nous pourrons avancer dans ce domaine.

MIKE SILBER :

Je crois qu'une des questions que j'entends, c'est, en fait, qu'il y a un des sujets dont on parle qui est le manque de coordination. Je crois qu'il faut absolument que l'équipe engagement de l'ICANN soit impliquée. Il nous faut professionnaliser le personnel et impliquer davantage d'intervenants. Il faut aussi suggérer des activités auxquelles l'ICANN peut participer, voir un peu comment on peut le faire. Il faut que les choses soient transparentes.

Mais, l'autre point, c'est que, en particulier avec l'ALAC, vous avez des ressources qui existent dans beaucoup des endroits dont nous sommes en train de parler. Je crois qu'il nous faut également une meilleure coordination au sein des communautés, parce que ce qu'il ne faut pas, c'est nous retrouver dans une situation où il y a une partie de la communauté qui est financée pour se rendre à un événement et une autre partie de la communauté qui est juste à côté, qui ne sont pas présents. C'est quelque chose qui doit se passer au sein de la communauté ICANN, entre les SO et les AC.

Parce qu'il semblerait qu'il y a une tension entre certains éléments de cette communauté – ccNSO et d'autres – et ces différentes entités ne collaborent pas, mais travaillent de manière un peu compétitive.

TAPANI TRAVAINEN : Merci, Mike. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent commenter là-dessus ? Non.

Alors, passons à la troisième question.

NEILS TEN OEVER : Merci beaucoup de me donner cette opportunité. Je dois dire qu'il est extrêmement important de voir l'intérêt du conseil d'administration avec les droits de l'homme. Après cette réunion, après la réunion du CCWG, mais aussi lors des séances d'hier... Je suis désolé, je ne vais pas pouvoir me retrouver avec le groupe qui travaille sur la propriété intellectuelle et les droits de l'homme. Toutes ces activités veulent dire que ce sujet des droits de l'homme est très important et est quelque chose qui est vraiment à l'avant de toutes nos préoccupations.

Donc, nous comprenons, bien sûr, que la déclaration qui a été proposée dans la troisième version de la proposition du CCWG, veut dire que nous souhaitons travailler avec vous de manière multipartite. Nous avons déjà eu des suggestions là-dessus. Nous apprécions beaucoup l'engagement du conseil d'administration pour que les choses se fassent dans la communauté, pour qu'il y ait une déclaration qui soit rédigée sur la question des droits de l'homme au CCWG et au CCWPHR.

Savez-vous comment la déclaration sera rédigée ? Que peut faire la communauté pour s'y impliquer ?

Mais, également, au sein du CCWPHR, nous sommes en train de préparer un travail relatif aux droits de l'homme qui sera proposé dans le rapport du CCWG.

Comment est-ce qu'on envisage le processus de développement de la politique des droits de l'homme pour l'ICANN ?

Enfin, nous apprécions beaucoup le soutien du conseil d'administration ainsi que du personnel, puisque nous essayons de voir ce qui va se passer pour la piste de travail 2.

Est-ce qu'il y aura du personnel qui s'occupera de l'élaboration d'une politique sur les droits de l'homme qui pourrait aussi être un point de focalisation sur ceux-ci ? Lors de notre réunion précédente, nous avons demandé un contact au sein du conseil d'administration. Cela nous a vraiment aidé à faire avancer la conversation. Donc, nous espérons que quelque chose de similaire pourra se passer avec le personnel, de manière à ce que nous puissions faire avancer la question.

MARKUS KUMMER :

Merci. Nous sommes donc concernés par les droits de l'homme. Mais ce travail n'en est qu'au début. Hier, nous en avons parlé durant notre échange avec le CCWG. Nous avons exprimé nos

inquiétudes préliminaires d'une façon personnelle. Je peux vous dire que nous n'avons pas discuté de cela avec le conseil d'administration, mais il y a une inquiétude de la part de certains membres du conseil.

Est-ce qu'il y a un risque, si l'on développe ce sujet sur les droits de l'homme ? J'ai exprimé mes inquiétudes en ce qui concerne les droits économiques et sociaux. C'est quelque chose que nous allons devoir discuter alors que nous allons de l'avant. Il y avait d'autres membres du conseil d'administration et ils vont me donner leur impression sur la discussion. C'était une discussion constructive.

Je peux vous assurer que c'est le départ pour notre feuille de route, alors que nous allons travailler à l'avenir.

En général, plus on focalise sur un sujet, le mieux on peut arriver à de bons résultats. Mais, c'est juste un commentaire préliminaire.

Pour répondre à votre question de façon plus détaillée, nous espérons que le travail de la piste de travail 2 va rassembler nos efforts. Je pense que le personnel de l'ICANN soutiendra ce travail de la piste 2. Les gens y travailleront de façon régulière, mais il y aura aussi des gens du groupe pour la responsabilité publique qui y travaillera.

Nous devons travailler ensemble avec les experts pour cette élaboration. Nous n'avons pas d'idée concrète pour l'instant. Nous comptons sur votre support, sur vos informations.

Je vois que Lousewies est déjà au micro pour parler des choses que j'oubliais.

LOUSEWIES VAN der LAAN : Je pense que ce qui était intéressant hier dans cette réunion est que cela montrait que les gens étaient très dédiés. Les inquiétudes que nous avons, en tant que conseil d'administration, sont que nous voulons nous assurer que nous participons avec toute la communauté et qu'il ne s'agit pas seulement des idées d'un petit groupe.

Pour parler du travail de la piste 2, nous voulons nous assurer que c'est un processus inclusif, que toutes les voix sont entendues pour ne pas avoir à dire « de quoi parlent-ils vraiment ? » Donc, hier, nous avons vraiment eu des informations valables. Quels sont les droits ? Quelles sont les obligations de ce département pour les droits de l'homme ? Quelles sont les lois de tel ou tel pays ? Nous voulons nous assurer que les gens n'embauchent pas des esclaves, disons. Voilà des choses de base que nous voulons étudier pour continuer à travailler.

Vous avez parlé de cette feuille de route. Il s'agit, bien sûr, de ce qui va se passer maintenant avec les nouvelles politiques WHOIS, etc. Il y a donc le côté de la vie privée en Europe et ailleurs. Quand il s'agit des droits de l'homme ou autre, il faut penser que ce sont des choses auxquelles nous allons devoir faire face.

Il faut essayer de voir si l'ICANN peut faire des choses plus élargie au niveau des droits de l'homme. Le point clé, maintenant, est de se concentrer et de voir sur quoi on va se concentrer. Le plus nous focalisons, le plus nous pouvons nous assurer que le travail est fait par toute la communauté, que les choses ne soient pas faites trop rapidement. Il est bon de savoir que nous avons le soutien du conseil d'administration.

Donc, je félicite vraiment le travail que vous avez fait. Vous savez que vous avez beaucoup de travail, dans beaucoup, beaucoup de domaines.

MARKUS KUMMER :

Merci. Nous sommes tous d'accord que l'ICANN ne peut pas seulement être traitée comme une organisation ordinaire, que l'ICANN est spéciale dans ses fonctions. Nous devons traiter l'ICANN différemment. Nous ne pouvons pas utiliser la recette que nous utilisons quand nous faisons face à des organisations commerciales régulières.

Mes collègues qui se déplacent parfois plus loin qu'ils pensaient.

BRUCE TONKIN :

Oui, la discussion sur les droits de l'homme doit être faite dans un certain contexte. Il s'agit de l'enregistrement des noms de domaine et, ensuite, des adresses IP.

Ces adresses IP ou noms de domaine sont allouées à des entités juridiques. Par exemple, aux États-Unis, cela peut être une société ou une personne physique. Donc, il y a un élément de droits de l'homme dans ces cas-là.

Il y a aussi des fois où nous faisons face avec des personnes physiques dans les objets que nous utilisons pour les processus d'enregistrement. Les opérateurs de registre maintiennent des bases de données à propos des gens et des personnes physiques.

Il y a aussi un autre aspect à considérer, peut-être celui du fait que nous devons parler des réunions que nous tenons, de comment nous traitons les gens durant ces réunions. Cela peut être un facteur. Nous avons, par exemple deux milles personnes à une réunion et nous devons voir si nous traitons tout le monde de façon respectueuse et régulière. Est-ce que les droits de l'homme sont respectés ?

Je pense que ce sont les sujets auxquels je pensais : comment on traite les gens durant les réunions et ceux qui sont des contacts ?

Toutes ces choses sont souvent hors de la mission de l'ICANN : les objets de contacts et quand il s'agit du concept d'ingénierie, les choses sont différentes.

MARKUS KUMMER : Merci.

NIELS TEN OEVER : Merci pour toutes ces réponses. Cela nous donne beaucoup d'informations afin de continuer à travailler. Je devrais souligner, alors que nous allons aller de l'avant, nous devons parler de rendre cette mission d'ICANN plus étroite. Il faut faire attention quand il s'agit du sujet des droits de l'homme. Nous passerons ensuite au cadre de travail de la discussion pour qu'on puisse faire des choses de façon très concrète et qu'on sache exactement de quoi on parle. Nous attendons vraiment beaucoup de notre discussion avec vous à l'avenir.

TAPANI TARVAINEN : Merci, Bruce et les autres. Si quelqu'un veut encore faire un commentaire là-dessus, nous allons passer à la prochaine question.

Elle va nous venir de Kathy Kleiman.

KATHRYN KLEIMAN : Voulez-vous avancer à la prochaine diapositive sur l'écran, s'il vous plaît ? Allez à la question 4.

Merci beaucoup, je m'appelle Kathryn Kleiman. Je comprends que la question n'a pas été bien interprétée, donc je ne vais pas la lire, je vais la reposer.

Cela concerne les politiques et les autres processus que nous utilisons à l'ICANN.

Il y a beaucoup de choses qui se passent en ce moment à l'ICANN. Quand il s'agit des parties constitutives et la GNSO qui comprennent les questions de nouveaux gTLD, des mécanismes de protection de la vie privée et tous les problèmes que cela soulève. Nous avons des révisions pour la restructuration pour la responsabilité de la piste de travail 2. Il y a des chartres, des révisions, des rapports de révision et plein d'autres choses de ce genre.

C'est vraiment un problème. Je pense que les bénévoles, dans cette organisation, ont trop de travail. Ils sont fatigués, ils sont brûlés. On en a entendu parler. Il y a beaucoup de choses qui sont fait en même temps. Il y a des gens qui ont des familles et des professions.

Est-ce qu'on priorise bien ce qui se passe au sein de l'ICANN ? Est-ce qu'on donne la priorité à certains sujets pour les bénévoles ? Est-ce qu'on pourrait créer un mécanisme, s'il n'existe pas déjà, pour qu'on puisse ainsi avoir du travail précis dans l'organisation ?

Je ne sais pas comment le dire, mais, à la fin, si on fait attention aux bénévoles et au modèle multipartite ascendant, on doit se demander ce que l'on peut faire de mieux pour les volontaires et les bénévoles.

STEVE CROCKER :

Je voudrais adresser cette question à l'IETF. Il y a plus de cent groupes qui travaillent en ce moment. Je pense que, eux, ils ont certainement beaucoup plus de travail que nous.

Est-ce que cela veut dire que le montant de travail qu'une personne peut faire doit être diminué ou est-ce que c'est juste que c'est la nature des choses qu'une personne doit faire plus d'une chose à la fois ?

KATHRYN KLEIMAN : Je veux pas parler de la part de l'IETF, parce que je ne sais pas ce qu'ils font, mais je pense que l'IETF ne rédige pas des politiques.

Nous, nous le faisons. Il y a du travail qui est fait à ce niveau. Ça a donc à voir avec les bases de la rédaction de ces politiques, les règlements par lesquels les noms de domaine fonctionnent, dont la rédaction, l'édition et la révision est un travail très intensif.

Nous faisons référence au personnel qui rédige les politiques et pour de bonnes raisons, nous savons qu'il y a beaucoup de gens qui viennent et qui travaillent à plein temps à l'ICANN dans l'élaboration des politiques, dans les révisions. Beaucoup de gens de l'industrie envoient des représentants professionnels pour travailler là-dessus. Nous voyons donc beaucoup de gens qui se dédient à travailler à plein temps.

Cela ne répond pas directement à votre question, mais les bénévoles correspondent à un groupe de personnes. C'est donc une question qui est complexe au niveau où nous travaillons. Je ne sais pas si tous les bénévoles peuvent travailler au même niveau que dans d'autres parties prenantes. Je ne suis pas sûre.

STEVE CROCKER : Merci.

TAPANI TARVAINEN : D'accord. Bruce ?

BRUCE TONKIN : Vous avez dit, Kathy, que nous entendons des commentaires similaires qui viennent d'autres groupes. Nous avons eu cette même conversation avec l'Unité Constitutive Commerciale. Ils voulaient savoir comment on pouvait naviguer de façon plus facile sur le site web et surtout pour ce qui s'agit d'élaboration des politiques et des périodes de commentaires publics et toutes sortes de choses où les commentaires publics étaient demandés. Ils n'étaient pas forcément reliés à l'élaboration des politiques, d'ailleurs.

Donc, il fallait trouver une façon de consolider tout cela sur une page. J'ai suggéré que peut-être un résumé hebdomadaire pourrait être mis en place.

Je pense que, pour vous, pour ce groupe en particulier, vous faites parties de la GNSO et que vous nommez des gens au conseil de la GNSO. Il s'agit, pour vous, de gérer l'élaboration des politiques. Il n'y a pas d'activité de cette sorte qui peut être faite en parallèle. Vous devez voir que vous avez une présentation équilibrée à travers toutes ces activités.

Je pense que cela fait une différence vis-à-vis du modèle IETF où vous avez un groupe d'ingénieurs qui travaillent sur tel ou tel problème. Vous n'avez pas besoin d'avoir des gens du gouvernement, des gens des ISP, de l'unité constitutive commerciale et ainsi de suite. Voilà.

Donc, nous devons avoir un équilibre. La question ne se pose pas. C'est un système différent. Ce que la GNSO pourrait faire est de s'assurer que toutes les parties savent exactement où sont leurs volontaires et les prépare pour qu'ils puissent travailler peut-être 20 heures par semaine sur tel ou tel sujet. Peut-être qu'un autre membre de votre unité constitutive peut mettre 10 heures et un autre 5 heures. Si vous faites une feuille de route du travail de vos bénévoles pour voir combien d'heures par semaine ils passent travailler, vous pourriez ainsi avoir des mesures que vous pourriez utiliser. Le conseil de la GNSO pourrait gérer cela et pourrait savoir combien d'activités il pourrait entreprendre. Vous devez donc mettre la priorité sur telles ou telles activités.

Nous avons rassemblé un peu notre personnel pour l'élaboration des politiques par rapport aux activités. Il faut donc employer des gens pour soutenir les activités, pas pour les créer. Il faut faire une feuille de route de vos ressources de volontaires. Vous ne pouvez pas avoir des activités parallèles afin d'utiliser vos ressources à bon escient.

Ainsi, vous pouvez savoir exactement combien d'activités vous pouvez entreprendre et recruter plus de ressources. Si vous pensez à la diversité, ce serait le cas, vous pouvez trouver plus de volontaires. Il vaut mieux en avoir moins, d'ailleurs, qui passent 30 heures par semaine qu'en avoir trop qui ne font que 5 heures par semaine.

Au départ, faites donc votre feuille de route de vos ressources. Donnez la priorité aux ressources que vous avez et ICANN doit le faire aussi.

KATHRYN KLEIMAN :

Je comprends le processus, mais quand je vais à la GNSO, que je leur demande pourquoi il y a beaucoup de travail d'élaboration de politiques en cours, ils me disent qu'ils ont déjà initié des groupes de travail : un sur les nouveaux gTLD ; un sur les mécanismes de responsabilité.

Le PDP du conseil d'administration est un processus incroyable qui a compris des tonnes de volontaires – quand la GNSO dit « nous, nous n'avons pas fait cela. »

À ce jour, avec tout cela en parallèle, c'est un problème. Dans l'avenir, comment est-ce que l'on peut réarranger tout cela au lieu de le faire comme ça en parallèle ?

BRUCE TONKIN : Oui, c'est au conseil de la GNSO de gérer cela. Le conseil d'administration a fait un rapport là-dessus, d'ailleurs. Le conseil d'administration ne décide pas exactement quoi faire quand il s'agit du WHOIS, par exemple. Nous avons eu l'état de groupe qui ont identifié les limitations de ce projet et nous avons reçu des informations de la part des bureaux d'enregistrement. Ces informations sont venues de la communauté. Ils ont mis en place une structure pour le WHOIS dans le modèle courant. Il y a des limites et nous avons vu qu'il y avait un besoin pour un nouveau modèle. Pour que la GNSO puisse mettre la priorité à cela...

KATHRYN KLEIMAN : Est-ce que je peux refaire ma phrase ? Ce serait ok pour la GNSO de dire qu'on pourrait obtenir cela dans les six mois à venir ?

BRUCE TONKIN : Oui. Si la GNSO le dit, alors oui. Le rôle des statuts constitutifs du conseil de la GNSO est de gérer le processus d'élaboration des politiques. Donc, la GNSO doit prioriser à ces politiques sur lesquelles ils doivent travailler.

MARKUS KUMMER : Il y a une queue au micro. Cherine.

CHERINE CHALABY : Pourquoi nous ne laissons pas la première personne parler &

STEFANIA MILAN : Je pense qu'il y a de bonnes suggestions. Ce que l'on oublie ici est que nous ne sommes pas une société, nous sommes un groupe de volontaires, donc il doit y avoir beaucoup plus de flexibilité. Il serait bon pour le conseil d'administration qui pense que les volontaires ne sont pas l'équivalent du personnel.

BRUCE TONKIN : Je souhaite être clair. Je ne parle pas d'identification de la quantité de temps que les bénévoles souhaitent investir, mais simplement de dire « je suis prêt à investir tant de temps ». Ensuite, le conseil de la GNSO peut contribuer. Je ne vais pas vous dire quoi faire. C'est simplement d'identifier le temps qui est disponible.

STEPHANIE PERRIN : Mon commentaire avait plus à voir avec la profondeur du travail. Il y a deux problèmes, à mon avis, à l'ICANN qui rend vraiment les choses difficiles pour que les gens viennent partager la charge de travail. La plupart des questions sont horizontales. Par exemple, la question des ressources humaines, une fois que nous avons mis au point un cadre de travail, la complexité de l'application de cela sur les différentes colonnes – pour ainsi dire – sur

lesquelles fonctionne l'ICANN est vraiment compliquée. Pour les ressources humaines, c'est plutôt quelque chose de théorique, de droit, de juridique. Du point de vue pratique, les choses sont difficiles à mettre en place.

La deuxième chose est que, lorsqu'on a des gens qui arrivent, ils ont peut-être des expertises dans certains domaines, mais la recherche qui est nécessaire pour faire un bon travail est très importante. Ceci devient de plus en plus problématique, au fur et à mesure que l'ICANN vieillit. J'ai fait beaucoup de recherches au cours des trois dernières années, depuis que je suis là, à différents niveaux, mais je ne suis toujours pas compétente pour me joindre au groupe de protection des droits, parce que je n'en connais pas suffisamment dans différents domaines. Il y a des éléments qui me manquent.

Donc, je crois qu'il ne faut pas sous-estimer la complexité. Je sais bien que, lorsqu'on a une société, on a un employé, on le jette et on lui dit : « débrouille-toi ». Mais, il faut bien savoir qu'il y a une complexité horizontale et, c'est bon pour le membre du personnel. Pour nous, c'est très compliqué. Si on est là à être jeté dans une situation sans vraiment comprendre ce qui se passe, on n'arrivera jamais à tout comprendre.

RAFIK DAMMAK :

C'est un peu une question de gestion de projet, finalement, mais la réalité est différente dans la pratique, parce que, même si on a des nouveaux qui arrivent et qu'on leur demande de se joindre, qu'on leur dit de lire telle et telle chose, il faut quand même qu'ils passent par une période d'apprentissage. N'est-ce pas ? Moi, ce qui me préoccupe, c'est quand vous parlez d'identifier quelques heures, nous ne sommes pas un atout, un actif. Nous ne sommes pas une ressource. Nous sommes des personnes qui sommes là pour nous porter volontaires. Il y a une réalité qui existe. Par exemple, j'ai observé que la plupart des groupes de travail ont des difficultés, parce que – moi, par exemple, je suis d'Asie et je ne travaille pas au jour le jour à l'ICANN. Si je dois rester debout jusqu'à 1 heure du matin pour être appliqué d'une manière ou d'une autre à certains groupes de travail et participer à un appel de conférence, c'est très difficile pour moi de retourner au travail le lendemain matin. On ne peut pas comparer cela à quelqu'un qui est prêt à le faire, parce que c'est son travail. Pour nous, nous faisons ceci pendant notre temps libre. Donc, il y a beaucoup de choses qui sont difficiles en termes d'investissement personnel. Donc, nous avons le RDS, les séries suivantes de nouveaux gTLD. Il y a énormément de documentation qui doit être consultée. C'est vraiment beaucoup. C'est très difficile de demander à un nouveau de débarquer et de faire tout cela.

Pour moi, quand on me dit « est-ce que vous pouvez vous engager à cinq heures ? » Ça ne fonctionne pas. C'est la même chose dans le monde du travail, dans le monde de l'entreprise.

Donc, il faut faire attention. Les choses ne sont pas faciles. Nous essayons d'élargir le nombre de volontaires, mais cela nécessite énormément de travail. Donc, la préparation de ces volontaires est compliquée, la motivation aussi.

À mon avis, je crois que l'ICANN doit diminuer l'ampleur. Ce n'est pas uniquement l'élaboration des politiques, il y a beaucoup de projets qui sont lancés. Il y a beaucoup de choses. Il nous faut un peu réduire l'ampleur du travail. Il est important que la communauté participe et d'établir des priorités, mais nous devons nous focaliser sur des choses très spécifiques. Nous ne pouvons pas tout faire en même temps.

Donc, je crois que c'est vraiment le défi également pour le nouveau PDG de voir réellement ce qui se passe. Il y a certains efforts qui doivent être accélérés, parce qu'il y a beaucoup d'enjeux. Donc, nous devons nous focaliser sur certaines choses, bien évidemment, mais on ne peut pas tout lancer en même temps. Cela ne fait aucun sens.

BRUCE TONKIN :

C'est vrai. Nous allons lancer un certain nombre de révisions, un nombre assez important. Il y a la sécurité, la stabilité, le WHOIS, d'autres révisions. Je suis tout à fait d'accord, surtout sur le fait des appels. D'ailleurs, lors de la séance précédente, nous avons eu un commentaire là-dessus. La modératrice qui parlait au nom du président de l'organisation. Moi aussi, j'habite en Asie-Pacifique et, effectivement, en pleine nuit, il y a des appels et c'est très difficile. Il y a peut-être un moyen de répartir les appels dans la journée de manière à ce que chacun soit sur pied d'égalité, mais je crois que le risque est de faire beaucoup de choses pas très bien. Donc, je comprends. Moi, j'aimerais mieux faire moins de choses, mais les faire bien. Donc, je suis absolument d'accord avec ce que vous venez de dire. C'est une question de priorité. Je crois que, en tant que conseil, nous devons également avoir des priorités. Le danger est, effectivement, de faire trop de choses. Donc, il faut vraiment établir des priorités, c'est une compétence que nous devons apprendre dans la communauté.

MARKUS KUMMER :

Je vois que Rinalia veut ajouter quelque chose. Nous avons entendu ce que vous avez dit. C'était très clair. Par contre, soyez rapide, s'il vous plaît, parce qu'il y a Rinalia après Cherine.

CHERINE CHALABY : Je ne suis pas rapide. Je ne suis pas brève, vous le savez.

Non, en fait, je suis tout à fait d'accord. Je comprends. La réponse n'est pas facile à apporter, parce que dans un environnement, une entreprise, lorsqu'on lance un projet, on se dit « est-ce que c'est important ? Avons-nous l'argent et le personnel ? » Au sein de l'ICANN, on se dit : « est-ce que c'est important ? Est-ce qu'on a l'argent ? » Mais, on ne se pose jamais la question de savoir si on a suffisamment de bénévoles pour faire le travail. Cette question, on n'y répond jamais. Ni le conseil ni la GNSO ni personne d'autre ne répond à cette question. Pourtant, elle existe. Il faut absolument qu'on s'en occupe de cette question, je n'ai pas la réponse, mais il faut absolument qu'on s'en occupe, de savoir si on a les ressources.

Je voulais poser une question rapidement à David Olive et à vous tous. Dans la période de commentaires publics, nous avons dit : « nous sommes fatigués, nous avons besoin de davantage de personnes pour l'élaboration des politiques. » Nous l'avons fait, nous avons engagé d'autres personnes, mais la crainte que j'ai d'après la première question, est que ceci a presque augmenté la fatigue. En fait, ces personnes ont créé davantage de travail et, finalement, on n'arrive pas à suivre. Donc, je voudrais savoir le point de vue de David, quelle est sa réaction à ça, parce qu'il est un peu plus proche de cette question.

KATHRYN KLEIMAN : Ce n'était pas ce qu'on souhaitait faire.

DAVID OLIVE : Merci, Cherine. Effectivement, nous avons eu deux personnes que nous avons employées à plein temps pour le secrétariat et, tout de suite après, un expert de la Commonwealth Association, donc une personne qui vient juste d'arriver. C'est uniquement pour la GNSO. Nous avons également trois organisations de soutien et quatre AC. Le RSSAC et le SSAC ont également augmenté leurs efforts, leur travail. Donc, nous avons eu besoin de davantage de soutien.

Donc, non, nous ne créons pas davantage de travail. Nous essayons d'accompagner la charge de travail selon ce qui nous est communiqué par les différentes organisations et leur conseil.

RINALIA ABDUL RAHIM : En termes de capacité et d'épuisement des ressources, nous sommes très préoccupés. Nous avons parlé du calendrier et de la révision de celui-ci pour qu'il soit plus souple. Donc, on essaie de voir si on peut rendre ceci possible sans négliger ce que nous avons à faire en termes de statuts, etc.

MARKUS KUMMER : Est-ce qu'on peut conclure sur cette question ? De toute évidence, nous prenons les choses au sérieux. Nous n'avons pas oublié, nous allons en débattre également au sein du conseil. Donc, j'espère que cela fera partie des questions qui seront discutées la prochaine fois que le conseil se retrouvera.

CHERINE CHALABY : Vous avez répondu à ma question, mais pas complètement. Donc, je voulais simplement dire que nous n'avons pas totalement répondu à la question. Le fait d'ajouter davantage de personnes au niveau des politiques... Il faudra en parler.

MARKUS KUMMER : Nous avons également des questions qui ont été posées à [inaudible], une sur la diversité et une autre sur la réaction par rapport au travail du CCWG. Nous avons déjà parlé de la diversité et je crois que c'était lors de la réunion conjointe avec le conseil de la GNSO dimanche. Il y a certaines données qui ont été fournies, mais je crois que vous vouliez rajouter quelque chose.

TAPANI TRAVAINEN : Stefania, est-ce que vous pouvez venir pour répondre à ceci, s'il vous plaît ? Nous vous demandons, par contre, d'être brève. Il nous faut un peu de temps pour pouvoir discuter de ceci.

STEFANIA MILAN : Merci beaucoup.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de temps, je vais simplement vous donner des chiffres, quelques chiffres de base. Je vais parler pour la NCUC.

Nous avons 447 membres, dont la majorité ne sont pas d'Amérique du Nord et d'Europe.

Nous représentons 115 pays. Nos membres viennent de 115 pays. Nous traduisons en six langues, dont le polonais et le turc. Notre président n'est pas blanc. Il y a 6 qui sont attribués aux groupes à but non lucratif et nous avons une bonne distribution des gens.

Nous n'avons pas des chiffres sur le genre, parce que la diversité des gens, nous ne collectons pas ce genre de données, mais nous savons qu'il reste du travail à faire dans ce domaine.

Maintenant, ce que les chiffres ne peuvent pas vous dire, c'est tous les efforts qui ont été faits en matière de diversité.

Premièrement, la sensibilisation : nous organisons des événements dans les différentes régions en lien avec d'autres événements, des conférences, des IGF régionaux, etc. Nous sommes très reconnaissants à l'équipe régionale de l'ICANN,

c'est un soutien qui est également financier. Nous avons une participation très effective des différents pays.

Les personnes contribuent à l'élaboration des politiques, financièrement et autre. Il est très difficile de motiver, vous savez, dans ce domaine.

En termes de renforcement des capacités, nous en avons déjà parlé et nous pensons qu'il est extrêmement important, encore une fois, de remercier l'ICANN pour ce qui a déjà été fait. Il y a encore des besoins en ressources dans ce domaine.

Enfin, la traduction. Si vous vous rendez à notre réunion d'aujourd'hui, vous auriez vu la traduction. En fait, notre président parlait en arabe, en français et en anglais, parce qu'il n'y avait personne dans les cabines de traduction.

Il nous faudrait vraiment des ressources en matière de traduction pour la journée des unités constitutives, donc avoir davantage de moyens en termes d'interprétation.

PADMINI BARUAH :

Je viens d'Inde. Je suis étudiante en droit. Mon commentaire me vient de la deuxième partie de la question, effectivement. Je voudrais parler de l'article 1, section 2, sous-clause 4 de vos statuts qui parle d'une participation diverse, inclusive et large de différents groupes.

Il y a deux jours, j'ai été harcelée sexuellement lors de cette réunion et j'ai reçu beaucoup de soutien de la part de différentes personnes. Je n'ai pas pu trouver, malheureusement, une politique au sein de la communauté de l'ICANN sur le harcèlement sexuel. Je me suis rendue vers le médiateur, l'ombudsman et le médiateur m'a dit que je suis la première personne enregistrée comme quoi il y avait eu un harcèlement sexuel.

Je suis passée dans tous les documents de l'ICANN. Vous avez une politique extraordinaire au sein de la société, avec beaucoup d'informations sur la protection qu'on peut obtenir. Donc, je demande vraiment au conseil d'administration d'avoir des politiques très claires, de manière à ce que ma participation puisse être plus significative. Je ne veux pas de réponse immédiate, je veux simplement que vous vous adressiez à moi par la suite.

MARKUS KUMMER :

Merci beaucoup pour votre contribution, madame.

Je suis choqué de l'entendre et je pense que cela est commun pour nous tous. Nous allons prendre ceci au sérieux. Nous allons effectivement revenir vers vous. Je suis vraiment désolée que vous n'ayez pas eu accès à une aide plus importante.

RUDI VANSNICK :

Je suis président du NPOC.

Le NPOC est encore une unité constitutive jeune. Nous aurons cinq ans en juin et nous avons pratiquement 70 membres. Sans nous focaliser sur la question de la diversité, le genre, la géographie et ainsi de suite, nous pouvons quand même être heureux des résultats que nous avons à ce jour, puisque nous avons 70 % d'hommes et le reste de femmes. Donc, il y a encore du travail dans ce domaine.

Mais, si on regarde la répartition géographique, je crois que c'est assez impressionnant, parce que nous avons pratiquement une égalité en termes de représentation géographique.

En Afrique, nous avons 25 % ; en Asie, 90 % ; en Europe, 24 % ; en Amérique du Nord, 20 % et 11 % qui viennent d'Amérique Latine.

Il est remarquable de voir qu'en Asie, nous avons 90 %, parce que l'Asie est une région où les ONG ne sont pas très connues. Parfois, elles ne sont pas reconnues devant la loi. Donc, c'est très impressionnant que nous ayons 90 % en Asie.

Je dois dire que je suis d'accord avec Stefania, la sensibilisation n'est pas facile. Ce n'est pas simplement de dire : « on a un produit, achetez-le. »

Ce que nous avons est en fait une demande pour que les personnes rejoignent l'ICANN ou la NPOC.

Nous savons qu'il n'y a pas de retour immédiat, s'ils se joignent à nous. C'est un des aspects auxquels on est confrontés, lorsqu'on sensibilise les gens, lorsqu'on va les chercher.

Très souvent, les gens nous disent, « Oui mais, j'ai un travail, un emploi, j'ai besoin de revenus et si je n'ai pas de revenus, je ne peux pas me porter volontaire pour une organisation ou autre. »

Donc, le NPOC se focalise uniquement sur les ONG et la première question d'une ONG est: « est-ce que j'ai suffisamment de bénévoles pour ma propre mission, ma propre vision ? » Et deuxièmement, « est-ce que j'ai le financement pour le faire ? »

Donc, nous essayons de faire le travail pour nous-mêmes et pour l'ICANN au même niveau, en tant que bénévoles. Ce n'est pas facile.

Je suis heureux de vous dire que en deux ans, nous avons doublé le nombre de membres, mais c'est grâce au travail de l'équipe, de tous les bureaux de notre groupe. Je voudrais remercier Joan Kerr, qui est le président pour nos adhérents qui a validé chacun de nos adhérents, de nos membres. Il a répondu à chacun des messages courriels. Il a vérifié si l'organisation existait réellement, si elle était toujours là. Et nous sommes heureux de

dire, au jour d'aujourd'hui, que tous ont été validés. Ils sont passés par le processus.

Donc, nous avons maintenant une base de communication que nous pouvons passer en revue pour élargir le nombre de membres. Nous pouvons travailler à cette diversité.

Nous ne pouvons pas dire d'abord la diversité et après on verra si on a des membres. Ça ne marche pas comme ça. Il faut avoir du volume pour pouvoir effectivement répondre à la mission.

Pour terminer et pour revenir sur des questions qui ont été posées avant, une des questions que j'ai eues avec certains de mes collègues aux SO et AC : pourquoi ne pas créer un groupe de travail intercommunautaire qui travaille la stratégie de sensibilisation dans la communauté de manière à voir si ceci correspond dans la stratégie de l'ICANN ? Ainsi, nous pourrions voir s'il y a des points communs que nous pouvons explorer et nous pourrions voir également s'il y a des lacunes.

Surtout dans notre contexte, il est très important de pouvoir nous adresser à la communauté de manière décente. Comme je le disais, ce n'est pas facile.

Cela fait deux ans que j'y travaille. Je suis très heureux que nous ayons d'autres membres, même si on leur demande davantage

de travail, mais c'est quand même un travail qui demande beaucoup.

Merci.

MARKUS KUMMER : Merci beaucoup, Rudi.

Je crois que nous avons déjà dépassé le temps imparti. On pourrait peut-être ajouter des interprètes et aussi du temps, quelques minutes. Kathy, vous aviez un commentaire à faire ?

KATHRYN KLEIMAN : Je crois que la dernière question était très bien exprimée. C'est tout ce que j'ai à dire.

MARKUS KUMMER : Est-ce qu'on pourrait passer à la dernière question ? Donc une rétroaction sur le rapport définitif du CCWG ?

Ed ?

EDWARD MORRIS : Je voulais remercier le conseil d'administration. Quand nous recherchions une solution pour tout cela, il y a plus qu'une année, vous avez laissé la communauté prendre les rênes en ce

qui concerne la responsabilité. Vous n'aviez pas à le faire. Je vous en remercie.

Vous et Chris avez été fantastiques. Bruce, vous nous envoyez toujours des petits mots en disant : « bon travail, je suis d'accord avec vous ». Il était toujours très respectueux et ses commentaires venaient toujours à temps.

Pour moi, ce qui était important, c'est tout le travail qu'Asha a fait.

Beaucoup de personnes ne vous connaissent pas Asha. Levez-vous pour qu'on puisse voir qui vous êtes.

Je voulais seulement vous dire qu'Asha est venue me voir pendant une des réunions, elle avait des questions pour moi. Elle a fait suite à mes courriels. Elle posait toujours des questions, elle essayait de comprendre. Une fois qu'elle a commencé à comprendre, elle est devenue une de nos plus grandes supportrices.

C'est ce que les membres devraient faire. Je voulais vous dire merci. Si les autres membres pouvaient apprendre d'elle, ce serait bon.

Il y avait beaucoup de bonnes choses dans ce rapport, surtout les informations qui venaient de l'enquête pour qu'on puisse avoir plus de transparence dans notre Piste de Travail 2.

Mais, la combinaison des deux droits va nous permettre d'avoir une organisation beaucoup plus transparente.

Nous pouvons ainsi mener l'effort et c'est dû à l'effort de coopération entre la communauté et le conseil d'administration.

Ainsi, nous pourrions travailler sur d'autres projets de la même manière.

ROBIN GROSS :

Je suis Robin Gross. Je suis un membre NCSG pour le CCWG depuis à peu près un an.

Il y a énormément de bonnes choses dans le rapport du CCWG.

L'amélioration sur le processus de révision indépendante, surtout, la création d'une société, d'une habileté pour pouvoir donner le droit d'avoir quelque chose à dire sur tout ce qui se rapporte à la gouvernance.

En ce qui concerne les statuts constitutifs pour les droits de l'homme, il y a des tas de bonnes choses qui sont comprises dans ce projet.

Je voudrais que les gens comprennent que, cependant, beaucoup d'entre nous, au NCSG, ont encore des inquiétudes au sujet de l'habilitation de la gouvernance.

La structure fondamentale devra changer, le rôle des AC aussi, pour qu'ils deviennent des participants régionaux.

Il y a donc un changement par rapport au fonctionnement de l'ICANN auparavant.

Beaucoup d'entre nous ont des inquiétudes pour savoir quel va être l'impact, à l'avenir, par exemple sur ce qui est la liberté d'expression, sur la vie privée, sur la démocratie.

Nous voulons donc soulever ces points et vous dire que les choses dans le rapport CCWG sont intéressantes, mais il y a encore quelques inquiétudes pour certains d'entre nous.

MARKUS KUMMER : Merci. Nous pourrions parler de cela pendant des heures, mais nous n'avons pas beaucoup de temps.

AVRI DORIA : Je voulais remercier Robin pour mentionner qu'il y avait un certain nombre de personnes au NCSG qui ressentait ce point de vue.

Il faut s'assurer qu'un équilibre est conservé afin que certaines parties prenantes aient encore une certaine priorité. Je voulais m'assurer que le point de Robin avait été entendu.

MARKUS KUMMER : Oui, je voudrais dire que c'est un compromis. Il n'est pas forcément parfait, mais il ne s'agit pas d'un compromis à ce point-là.

Je voudrais donc clore la session et je vous remercie. Je suis désolé d'avoir à fermer cette discussion, mais nous n'avons plus de temps.

TAPANI TARVAINEN : Merci d'être venus. Je suis désolé d'avoir été en retard. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]